

Séances et conférences

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

personnes qui elles-mêmes avancent en âge qui sauront réconforter le vieillard; ce sont ceux qui souffrent ou qui ont souffert qui soulageront celui qui a mal et ce sont ceux qui étaient isolés jusqu'au jour où ils ont rejoint les autres qui comprendront le mieux le poids de la solitude et sauront distraire et consoler. En effet, n'est-ce pas celui qui a passé par une expérience identique qui sera le meilleur juge et le meilleur conseiller? Au lieu de nous retirer dans notre coquille et de nous laisser glisser à l'amertume et à l'égoïsme, prenons conscience de toute cette souffrance qui nous entoure et que nous pouvons partiellement soulager. Il est tellement plus important d'aller à la rencontre des autres que d'attendre qu'on vienne à nous!

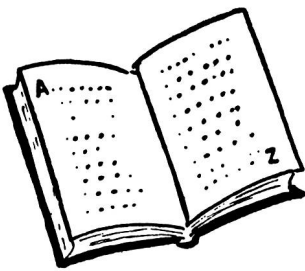
Donner pour recevoir

De nos jours, ce ne sont certes pas les possibilités de se rendre utile qui manquent et tout « isolé » devrait re-

penser le problème et voir comment il pourrait se réintégrer dans la vie commune. Car n'est vraiment isolé que celui qui, sans possibilité de se mouvoir, se trouve oublié de ses prochains mais non celui qui peut sortir sur le pas de sa porte et dire « bonjour » à n'importe quel passant... Chacun de nous peut recevoir et peut donner. Recevoir est un bienfait qui incite à la reconnaissance, donner un pouvoir qui donne le bonheur...

Sortir de l'impasse de la solitude c'est se rallier à autrui, c'est rechercher sa présence, s'intéresser à lui, s'oublier en le secourant; c'est trouver le contact humain grâce auquel on ne se sentira plus seul. Sortir de sa solitude, c'est vivre parmi les vivants et redevenir un maillon utile de la grande chaîne des humains.

Le solitaire solidaire n'est plus solitaire. Monsieur de La Palice nous l'aurait dit s'il y avait pensé...



A livre ouvert

« Introduction au travail social »

Dû à la plume de *M. Veillard-Cybulski*, docteur en droit, cet ouvrage de quelque 220 pages, de parution récente, édité par le *Cartel romand d'hygiène sociale et morale* à Lausanne, comble une lacune. Jusqu'ici, en effet, les travailleurs sociaux professionnels et bénévoles de notre pays — et ne sont-ils pas de plus en plus nombreux? — ne disposaient d'aucun manuel présentant une vue générale du vaste domaine du travail social, alors même que celui-ci soit l'objet d'une littérature abondante.

En 1963, la Société suisse d'utilité publique publia un manuel de ce genre en langue allemande. Par l'octroi d'un subside, elle a facilité la publication d'un précis similaire en langue française dont la rédaction

a été confiée à *M. Maurice Veillard-Cybulski*, ancien secrétaire général du Cartel d'hygiène sociale et morale qui devint juge pour enfants après avoir été, de 1918 à 1941, un travailleur social proprement dit. Dès 1956, l'auteur est chargé du cours d'Introduction au travail social à l'Ecole des Sciences sociales de l'Université de Lausanne. C'est dire que l'on trouverait difficilement meilleur spécialiste que lui en la matière.

Bien que très condensé, l'ouvrage de *M. Veillard* peut être considéré comme un instrument indispensable par tous ceux qui s'occupent pratiquement de sociologie.

L'on y trouve, passés en revue, tous les secteurs que groupe de nos jours le « travail social »: en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, des malades, des invalides, des inadaptés, des immigrants et des réfugiés, pour ne citer que quelques chapitres de l'ouvrage. L'un d'eux, en relation avec l'un des problèmes dont s'occupent tout spécialement nos assistantes et assistants bénévoles de la Croix-Rouge, a retenu particulièrement notre attention. C'est celui consacré au « travail social en faveur de la vieillesse ».

Nous y trouvons encore clairement classées, toutes les matières dont pourraient avoir besoin nos assistantes bénévoles comme nos assistantes sociales professionnelles, tels les définitions, les buts et les formes du travail social, ses sciences de base, son organisation, les méthodes et techniques en vigueur et autres.

Enfin, aux dernières pages, un index analytique facilitant grandement la recherche du renseignement désiré.

Séances et conférences

Conférences des présidents de section

Des Conférences régionales de présidents de section ont eu lieu le 20 mars, à *Lausanne*, le 25 mars, à *Zurich* et le 27 mars, à *Locarno*

Les thèmes traités concernaient la propagande en faveur des soins infirmiers, la Croix-Rouge de la Jeunesse, l'organisation et l'activité de la Garde

aérienne suisse de sauvetage, la création d'un bulletin d'information pour les membres et les collaborateurs volontaires de la Croix-Rouge suisse, les rapports administratifs entre sections et organisation centrale. Les présidents et les collaborateurs des sections tessinoises se sont en outre entretenus du développement du service d'assistance aux personnes âgées et invalides.

Conseil de Direction

Le Conseil de Direction se réunira à *Berne*, le 22 avril.